



Compte rendu de la réunion à l'Hôtel de la Province Sud le 13/05/2022

Situation du Collège G.BAUDOUX

**Membres présents :**

- Mr Brial et ses conseillers pour la Province Sud
- Les organisations syndicales : SNES, UTFE-CGT, COGETRA
- Les représentants des parents d'élèves : APE BAUDOUX et UGPE
- Les représentants des enseignants, des surveillants, des agents techniques et de l'ULIS du Collège G.Baudoux

**Les questions posées par les différents représentants :**

- 1- Quelles sont les conclusions de l'enquête de la SECAL ?
- 2- Quelles ont été les motivations qui ont orientées cette décision de fermer le Collège G. Baudoux ?
- 3-Le collège G.Baudoux sera-t-il fermé par la Province Sud en 2023 ?

**Les réponses données par Monsieur BRIAL :**

1-Le rapport de la SECAL, établi sur des données sur la période 2017 – 2020, montre la baisse de la population scolaire suite à la migration de plus de 10 000 habitants de Nouméa vers sa périphérie (principalement Paita, Dumbéa et Mont-Dore). Actuellement en termes d'effectifs, il y a sur Nouméa 4 collèges de trop alors que des besoins se font ressentir sur Paita et le Mont-Dore.

2-Les Collèges de Kaméré et Rivière-Salée sont en forte baisse d'effectifs. La fermeture de ces collèges en zone prioritaire n'étant pas envisageable, la question de la fermeture du Collège G. Baudoux s'est posée, appuyée sur plusieurs faits :

- L'existence d'un grand nombre de dérogations sur Baudoux. *Or, il s'avère d'après les informations qui nous ont été transmises par le Principal du Collège G. Baudoux qu'à ce jour, l'ensemble des élèves inscrits sont issus de la zone de recrutement suite au basculement des classes SIA sur TUBAND.*
- La nécessité d'effectuer des travaux importants sur le Collège (400 millions) ainsi que sur le mur de soutènement (1 milliard). Avec un tel cout, la Province sud aurait la possibilité de construire un nouveau collège en dehors de Nouméa.
- Le Collège Baudoux n'ayant pas été rétrocédé à la Province sud lors du transfert de compétence, ce dernier appartient toujours à l'Etat. D'autre part, le Collège abrite un internat de lycéennes scolarisées au Lycée Escoffier dont la gestion est toujours de la compétence de l'Etat.

3- Le Collège G.Baudoux ne fermera pas en 2023. La Province sud et le Vice Rectorat se sont engagés à maintenir le Collège G. Baudoux ouvert : le Vice-rectorat assumant le cout de l'accueil des élèves et des personnels et la Province Sud celui des travaux d'entretien.

Néanmoins le maintien de son ouverture restera tributaire de la réalisation des travaux de consolidation du mur de soutènement. Un audit sera demandé au 2<sup>ème</sup> semestre 2022 afin d'évaluer

le cout réel de la réfection de ce mur et identifier les entreprises possédant les capacités techniques pour l'exécuter. Les résultats de cet audit attendus pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023 permettront d'envisager soit la mise en place des travaux pour fin 2023 (avec ou non une fermeture provisoire de l'établissement pendant la mise aux normes), soit la fermeture définitive si les travaux sont impossibles à réaliser.

**Conclusion :**

**La Province sud et le Vice-rectorat n'envisagent pas la fermeture du Collège G. Baudoux mais conditionnent le maintien de son ouverture après 2023 à la possibilité d'engager les travaux de mise en sécurité du site.**

**Remarques :**

-Pour pouvoir financer la réfection du Collège G.Baudoux à partir des fonds alloués par la Province Sud (1,2 milliard par an) et éviter la construction d'un nouveau collège sur Païta, la Province envisage d'agrandir les deux collèges publics de Paita déjà existants et de mettre en place un partenariat avec la DEC pour récupérer une partie de leurs locaux et ainsi disposer d'un collège mixte privé-public.

-Actuellement la Province sud procède à la rénovation totale du Collège de Boulari par tranche afin de maintenir l'établissement ouvert mais cela entraine une forte augmentation du coût des rénovations (initialement calculé avec un établissement fermé).

-La Province Sud a relancé la SECAL pour qu'elle réactualise les données de son enquête sur l'origine géographique des élèves par établissement sur 2021 et 2022.

**Le SNES-NC prend acte des décisions et des annonces de la Province Sud et reste plus déterminé que jamais à ce que cet établissement ne ferme pas en 2023 ou plus tard. Nous regrettons d'avoir été obligés d'aller jusqu'au préavis de grève pour que cette audience avec la Province Sud ait lieu. De même nous regrettons toutes ces annonces précipitées de début d'année qui sont finalement caduques et qui ont créé une situation d'incertitude qui, en aucun cas, ne peut être propice au travail de tous les acteurs du collège G. Baudoux.**